



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 DÉCEMBRE 2023 À 18H30

Date de la convocation : **30 Novembre 2023**

Membres Présents : 11

M. Pascal RIVEAU, Maire, *Président de séance*,
Mme Patricia FONTANEAU, *adjointe au maire*,
M. Joël BEDIS, *adjoint au maire*,
Mme Véronique MITRASOUF, *adjointe au maire*,
M. Cyrille FORMANTIN, *conseiller municipal*,
M. Mickaël VEYSSIÈRE, *conseiller municipal*,

M. Ludovic CARTEAU, *conseiller municipal*,
Mme Sylvie HOFMAN, *conseillère municipale*,
M. Benoît VIELET, *conseiller municipal*
M. Pierre NAVARRO, *conseiller municipal*,
M. Benoît DUPONT, *conseiller municipal*

Retard : 01

M. Benoît DUPONT, *conseiller municipal arrivé à 19h33*

Membres Excusés : 03

Mme Katia TAUZIÈDE, *conseillère municipale*,
M. Max PAYET, *conseiller municipal*,

Mme Judicaël SENEZE, *conseillère municipale*,

Mme Patricia FONTANEAU est nommée secrétaire de séance

L'an deux mil vingt trois, le cinq décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Androny dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal RIVEAU.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès verbal de la séance du 25 octobre 2023.
Celui-ci est approuvé à l'**unanimité** des membres présents.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

AFFAIRE N° 1 : TERRAIN SARL LES TERRIERS (ETP NEVEU)

(délib. 382023)

Rapporteurs : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'historique de la vente des terrains communaux et évoque la décision qui avait été prise lors du conseil municipal du 27 juillet 2022 par la délibération 26/2022.

Un entretien s'est déroulé avec monsieur Neveu, qui a évoqué les grandes difficultés du bâtiment ainsi que les problèmes financiers du fait qu'il devient compliqué d'obtenir des crédits immobiliers.

De ce fait, il demande l'annulation de cette vente. Monsieur le Maire propose de statuer sur cette demande, sans réclamer de pénalités comme le prévoyait le sous seing.

Après discussion, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

VOTE : 10 POUR - 10 CONTRE - 00 ABSTENTION

PROPOSITION ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N° 2 : MANDAT DE VENTE DES TERRAINS COMMUNAUX À SAFTI

(délib. 392023)

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le maire propose à l'assemblée de donner mandat de vente, sans exclusivité, à l'agence immobilière SAFTI représentée par monsieur Erwan Buckel, conseiller immobilier qui avait l'année passée pris en charge ce dossier.

Après discussion, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

VOTE : 10 POUR - 10 CONTRE - 00 ABSTENTION

PROPOSITION ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N° 3 : DÉPRÉCIATION DES CRÉANCES

(DM022023)

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur Riveau rappelle que le retard de paiement constitue un indicateur de dépréciation des créances, et qu'il faut constater cette perte par une écriture comptable. Le compte 6817 n'a pas été assez approvisionné lors de l'élaboration du budget communal. La somme de 23€ devra être prise sur le compte 615231 est portée au compte 6817.

Après discussion, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le principe.

VOTE : 10 POUR - 00 CONTRE - 00 ABSTENTION

PRINCIPE ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N° 4 : SUPÉRETTE API

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le Maire a été en contact avec un commercial des supérettes API qui lui a présenté le projet. La commune devra aménager une dalle pour accueillir la supérette, installer un compteur électrique et créer des places de parking.

Une participation de 3000€ pour le lancement du projet serait accordé.

VOTE : 10 POUR - 00 CONTRE - 00 ABSTENTION

PROJET ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N° 5 : ARRÊT DES PERMANENCES DES SAMEDIS MATIN

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur Riveau informe les élus que la fréquentation de l'Agence Postale lors des ouvertures du samedi a diminué depuis que la commune d'Anglade a également ouvert au public certains samedis matin.

Monsieur le Maire propose d'arrêter les permanences mais que les élus fassent des permanences sur rendez-vous.

Arrivée de monsieur Dupont à 19h33

AFFAIRE N° 6 : CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE PROJET MAISON DARTIER

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le Maire présente les devis qu'il a en sa possession :

- le premier est de monsieur Feytit Stéphane qui propose des honoraires représentant 9% des travaux envisagés,

- le second d'Espace Ouvert qui propose un devis d'honoraires égal à 8% des travaux estimés.

VOTE : 11 POUR - 00 CONTRE - 00 ABSTENTION

SECOND DEVIS ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N° 7 : CONTRAT AGENT D'ENTRETIEN

Rapporteur : Madame Patricia FONTANEAU, 1ère adjointe - Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Le problème récurrent du recrutement est évoqué pour le poste d'agent d'entretien des bâtiments communaux par du personnel en contrat aidé.

Il est proposé de faire un contrat à durée déterminée de 26h à mme Feugier de janvier à juillet 2024.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le principe.

VOTE : 11 POUR - 00 CONTRE - 00 ABSTENTION

PRINCIPE ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

QUESTIONS DIVERSES

* Le repas des agents est organisé le jeudi 21 décembre.

* La date des vœux est fixée au samedi 13 Janvier

* Paniers gourmands des aînés : monsieur Vielet propose à l'assemblée qu'une année sur deux soit proposé un repas. Le principe est validé par l'assemblée. Ainsi la date du 28 janvier 2024 est retenue.

* Information Foyer Rural : Monsieur Mitrasouf a mis l'association en sommeil, un bureau a été composé de 3 élus dans l'attente d'une reprise de l'association. Il a demandé que les fonds restant sur les comptes bancaires soit utilisés pour financer des jeux pour l'école ou dans l'aire de jeux.

Tout le matériel a été rétrocédé à la commune ainsi les associations communales pourront en bénéficier selon leurs besoins.

* Des personnes ont contacté monsieur le maire pour leur présenter un projet d'installation d'une guinguette au Port de la Belle Étoile. Il est proposé d'aborder le sujet lors d'une prochaine réunion de Conseil.

* Madame Hofman fait le bilan de la sortie restaurant qui a été organisée le mercredi 29 novembre au "Roubisque" à St Aubin de Blaye. Tous les participants ont été ravis de cette sortie. Une prochaine est prévue fin janvier, début février. Un projet de sortie théâtre est également programme pour le mois de mars.

La séance est levée à 20h54

***La Secrétaire de séance
Mme Patricia FONTANEAU***

***Le Maire
Mr Pascal RIVEAU***